

Séjour Parc Astérix 11-13ans

29 juin au 3 juillet 2026

Le séjour a été préparé et élaboré par les jeunes eux-mêmes, avec l'accompagnement du directeur de l'Espace Jeunes. Recherche du camping et des activités en fonction d'un budget donné, discussion et choix des différentes options, débat autour des règles de vie (portable, bonbons, tâches quotidiennes...), réflexion sur les menus... De nombreuses actions d'autofinancement ont également eu lieu pour permettre la tenue de ce séjour plus coûteux qu'un séjour classique. Le séjour n'est donc pas proposé clé en main par la structure, mais est un projet monté par les jeunes, afin qu'ils en soient acteurs et que cela se rapproche au mieux de leurs attentes.

Objectifs :

- Favoriser l'apprentissage de la vie en groupe
- Développer l'autonomie des jeunes sur les tâches de la vie quotidienne.
- Gagner en indépendance sur la préparation de vacances
- Passer de bonnes vacances

Dates :

Du lundi 29 juin au vendredi 3 juillet 2026

Tarif :

Scorvipontains : 150€ pour les 5 jours

Extérieurs : 175€ pour les 5 jours

Le groupe:

Un groupe de 16 jeunes, 8 gars et 8 filles, accompagnés de deux animateurs : Cyril, directeur de l'Espace Jeunes et Magali, animatrice.

Le lieu:

Camping Campix, à Saint Leu d'Esserents. Espace couvert pour manger en cas de pluie, piscine, à 34min du parc, feu de camp possible sud l'emplacement.

<https://campingcampix.com/index.php/fr/>

Programme du séjour :

Lundi 29 juin

8h00 RDV à l'Espace Jeunes

8h30 Départ. Pique-nique sur la route

16h30 Arrivée au camping. Montage du campement par un groupe, courses par un autre.

Soirée à déterminer avec les jeunes

Mardi 30 juin

Journée au Parc Astérix

Mercredi 1^{er} et jeudi 2 juillet

L'entièreté du budget prestataires étant passé dans les billets du parc, nous occuperons ces deux jours avec des activités gratuites : grand jeu dans la ville médiévale de Senlis, piscine du camping, balade en forêt, jeux sur un city stade et soirées...

Vendredi 3 juillet

Rangement du campement

10h00 maxi : départ

Arrivée entre 17h00 et 18h00 selon le trafic

Règles de vie et menus

Les règles de vie du groupe seront débattues et décidées lors des réunions de préparation. Chaque jeune inscrit au séjour s'engagera à les signer et à les respecter.

Les menus seront élaborés par jeunes lors des mêmes réunions.

Traitements et médicaments

En séjour de mineurs, les jeunes ne sont pas autorisés à prendre seuls des médicaments. C'est l'animateur désigné assistant sanitaire (moi-même) qui conserve les médicaments et se charge de les donner aux moments indiqués sur l'ordonnance ou en cas de besoin. (tolérance pour la ventoline pour les asthmatiques, mais avec ordonnance)

Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance du médecin. Pas même du paracétamol.

Je vous invite donc à prendre contact avec votre médecin traitant pour pouvoir fournir une copie de l'ordonnance (si vous ne l'avez pas déjà sous la main)